



Madame Corinne LE QUÉRÉ  
Présidente du Haut Conseil pour le  
climat  
France Stratégie  
20, avenue de Ségur  
75007 PARIS

LE PRÉSIDENT

Paris, le 10 MARS 2020

Réf. : GL/JdV/ob/DP-2020-919

Madame la Présidente,

Alors que les premiers déploiements de la 5G sont prévus en France en juin prochain, aucune étude de l'impact environnemental de ce déploiement n'a été menée.

Il paraît utile, dans le droit fil des recommandations du premier rapport annuel de juin 2019 du Haut Conseil pour le climat, d'évaluer les impacts de ce déploiement sur les émissions de gaz à effet de serre, afin que puissent être menées de concert les transitions écologique et numérique.

L'expertise scientifique indépendante du Haut Conseil permettrait d'enrichir les travaux menés par la mission d'information sur l'empreinte environnementale du numérique, créée au sein de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, qui a pour objectif plus large d'objectiver l'impact environnemental du numérique et qui devrait rendre ses travaux dans les prochains mois.

C'est pourquoi, en application de l'article L. 132-5 du code de l'environnement, je souhaite saisir le Haut Conseil pour le climat d'une demande d'avis portant sur l'évaluation prospective de l'impact carbone de la 5G. Cette saisine s'inscrit dans l'objectif global d'évaluation des politiques publiques au regard des enjeux liés au réchauffement climatique et au respect des objectifs de l'accord de Paris.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Gérard LARCHER